



SION

## Plongée hivernale

Ils n'ont pas froid aux yeux. -6 degrés à l'extérieur, plus 4 dans l'eau, ils ont plongé aux Iles.

PAGE 8

# VALAIS

MONTHÉY | MARTIGNY | SION | SIERRE 5

**PROMOTION DE LA SANTÉ** Une étude sur cinq ans démontre que l'approche sensorielle de l'alimentation a un bel impact sur l'obésité infantile.

## Senso5 fait la différence

FRANCE MASSY

De 2006 à 2011, une centaine d'écoliers de la ville de Sion ont suivi le programme d'éducation à l'alimentation Senso5 (voir encadré). Chaque année, ces enfants ainsi qu'une centaine d'écoliers au profil sociodémographique correspondant, mais ne recevant pas cette éducation, ont subi une batterie de tests. Après cinq ans, les premiers résultats obtenus montrent que le taux d'obésité des enfants Senso5 est plus bas que celui des enfants n'ayant pas participé au projet. Une réussite pour Anne-Claude Luisier, ingénieure en denrées alimentaires, spécialisée en évaluation sensorielle et nutrition, cheffe de projet (Senso-Creativ).

**Avec de tels résultats, vous pouvez crier victoire...**

C'est une première analyse, et il en faudra d'autres pour confirmer ces données. Mais c'est vrai que ces résultats sont prometteurs, ils constituent une première scientifique dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention de l'obésité en milieu scolaire. Et ils prouvent clairement l'importance de la persévérance et de la régularité lors de l'application d'un tel programme. Et ça, durant toute la scolarité. Car si les compétences se renforcent – et les différences se creusent – année après année entre les deux groupes d'enfants, ce n'est qu'après cinq ans qu'un résultat positif est observé sur la part d'obésité.

**L'éducation sensorielle à l'alimentation doit donc commencer très tôt?**

En agissant précocement sur la construction des préférences alimentaires, il semblerait qu'elles aient plus de chance de perdurer dans l'âge adulte. C'est pourquoi le programme Senso5 débute dès l'école enfantine.

**Les enfants testés ne mangent pas en classe, faut-il en déduire qu'ils ont «importé» le message Senso5 à la maison...**

La manière dont ces enfants



Anne-Claude Luisier, ingénieure en denrées alimentaires, spécialisée en évaluation sensorielle et nutrition, cheffe de projet BITTEL



### Part d'obésité des deux groupes d'enfants durant les cinq années de suivi

	Senso5 (73 enfants)	Témoins (64 enfants)
2006-2007 1ère enfantine	1.5 %	1.5 %
2008-2009 1ère primaire	1.5 %	4.5 %
2011-2012 4ème primaire	1.5 %	8 %

utilisent dans leur quotidien les compétences acquises à travers Senso5 est encore à investiguer. Ce sera la partie passionnante d'une prochaine étude...

**Concrètement, comment avez-vous procédé pour recueillir les**

**données de l'étude ?**

Les effets de l'éducation Senso5 ont été mesurés tout au long de l'étude par une équipe de scientifiques et de pédagogues. Pour l'évolution du poids, en Valais les mesures de tailles et de poids nécessaires au calcul de l'IMC (in-

dice de masse corporel) sont réalisées par les infirmières lors des visites scolaires. Ce sont ces mesures de routine qui ont été anonymisées puis utilisées pour le calcul des taux d'obésité.

Travailler uniquement avec des élèves de la ville de Sion a permis de s'assurer que ces enfants partageaient un même environnement de vie, une même politique de scolarisation et de santé scolaire: les deux groupes, témoins et Senso5, sont ainsi a priori similaires..

**Pouvez-vous tirer d'autres conclusions après cinq ans d'expérimentation?**

Le projet Senso5 propose une éducation basée sur l'expérimentation plutôt que sur l'apprentissage de théories nutritionnelles. L'enfant, par l'intermédiaire de ses cinq sens, devient un explorateur du monde alimentaire.

Il mémorise les expériences vécues, verbalise ce qu'il perçoit et apprivoise les aliments qui, à première vue, le rebutent.

Le groupe d'enfants Senso5 a donc bénéficié de cette méthode et ces écoliers ont plus de vocabulaire et de portes d'entrées sensorielles pour décrire un aliment par exemple. ●



L'UDCVR prédit la mort du Valais si l'initiative est acceptée. LE NOUVELLISTE

**INITIATIVE FRANZ WEBER**

## L'UDC du Valais romand affiche son opposition

«Accepter cette initiative, c'est la mise à mort du Valais et assurer sa transformation en une réserve d'indiens où on viendra nous jeter des cacahuètes.» Hier, l'UDC du Valais romand n'a pas mâché ses mots pour exprimer son opposition à l'initiative de Franz Weber contre les résidences secondaires. Réunis à Sion, Jean-Luc Addor, député et chef de groupe du parti, Grégory Logean, conseiller communal à Hérémence et président des jeunes UDC et François Pellouchoud, député suppléant rejoignent ainsi les rangs des opposants.

**La priorité aux acteurs locaux**

Pour les membres de l'UDCVR, la stratégie est claire: le reste de la Suisse n'a pas à se prononcer sur ce phénomène qui concerne presque exclusivement quatre cantons en Suisse. «C'est une attaque frontale contre les régions qui vivent du tourisme et contre l'Arc alpin, dont les Zurichois n'ont que faire», déclare Grégory Logean. Pour l'Héremensard, seule compte la réalité du terrain: «Les cantons et les communes s'avèrent être les meilleurs niveaux de décision. Ce qui est adapté à Zurich ne l'est pas à Sion, de même que ce qui l'est dans la capitale valaisanne ne l'est pas non plus pour des villages de

montagne.» La solution réside, selon lui, dans la mise en place de garde-fous dans les communes et de faire respecter strictement la loi sur l'aménagement du territoire entrée en vigueur le 1er janvier 2011. «Cette loi oblige les cantons à prendre des mesures en accord avec les communes», rappelle encore Grégory Logean.

**Menace sur l'emploi**

Pour François Pellouchoud, député suppléant et entrepreneur, cette initiative laisse planer une menace sur les emplois du canton. «N'oublions pas le passé pour construire l'avenir! les stations ont été le poumon de l'économie valaisanne entre 1990 et 2000 et aujourd'hui nombre de PME valaisannes seraient touchées avec un arrêt aussi brutal des constructions.»

Quant à Jean-Luc Addor il reproche à cette initiative de vouloir créer un Etat policier. «Un des points du texte dit que chaque commune devra publier des quotas chaque année. Et qui le contrôlera? Et que risqueront les communes?», s'interroge le chef de groupe. Et si l'initiative, comme tendent à le montrer les sondages, devait être acceptée? «Alors le Valais sera parké dans un grand... Parc naturel», conclut Grégory Logean. ● JULIEN WICKY

**MÉMENTO**

**MARTIGNY  
DANCE PARTY II**

La patinoire de Martigny se transforme en disco le samedi 11 février de 19 heures à 22 heures. Ecran géant, deux DJ et patins de location sur place! Tout est prévu pour amuser un public de 3 à 83 ans. Renseignements complémentaires au 079 409 17 71.



LDD